



Association des professionnels et superviseurs
Association of Professionals and Supervisors

COMMUNIQUÉ

Conseil national de l' APS – le 24 octobre 2009

Les délégués en provenance de toutes les régions du pays s'étaient donné rendez-vous cette année à Sainte Adèle dans les Laurentides québécoises pour la rencontre annuelle du Conseil national de l'APS le 24 octobre. Comme d'habitude l'agenda était passablement chargé pour passer en revue les activités de l'année qui s'achève et pour tracer l'orientation à suivre pour les projets futurs.

En tête de liste de ces projets figurait la révision du système de rémunération DBR prévu pour commencer le 5 novembre. L'on se souviendra que lors des dernières négociations, les parties (l'employeur et l'APS) avaient convenu qu'une modification en profondeur s'imposait en raison de ses nombreuses parties vétustes. D'abord et par dessus tout une simplification des descriptions de tâches sera au cœur des préoccupations. Mario Poudrier, notre président national, a bien souligné qu'il est entendu qu'aucun de nos membres ne subira une baisse de salaire comme conséquence de cette révision. L'APS a retenu les services d'un expert conseil en matière de rémunération (Normand Gélinas) pour seconder notre équipe durant le déroulement du projet. Il était sur place pour rencontrer les participants et pour donner un aperçu de ses expériences de travail. C'est Mario qui dirigera l'équipe APS dans cette intervention. Il a profité de l'occasion pour lancer une invitation à tous ceux qui souhaiteraient participer au projet; ils n'ont qu'à soumettre leur intention par courriel aux bureaux de l'APS.

Changement au système de cotation

Au chapitre des plus récents changements dans l'univers APS, une modification aux cotes d'évaluation du rendement figurait en tête de liste. Nous passerons dorénavant d'un système à cinq niveaux d'évaluation (*ne rencontre pas les exigences, rencontre partiellement les exigences etc.*) à une grille qui en comporte quatre. Cette demande en provenance de l'employeur avait pour but de rencontrer les paramètres du nouveau système de gestion des talents. Cette proposition négociée par les deux parties ne changera en rien les trois niveaux inférieurs de l'échelle de cotation (*satisfait aux exigences*).

rencontre partiellement et ne rencontre pas les exigences). Elle consiste cependant à fondre les deux niveaux supérieurs (*dépasse les attentes et dépasse largement les attentes*). Cela signifie que tous les employés qui auront dépassé les attentes en matière de rendement au travail seront placés dans une seule et même catégorie. Pour les augmentations de salaire, cela signifie qu'il y aura un gain net pour nos membres puisque les pourcentages d'augmentation seront ceux de l'ancienne cotation supérieure. Lors de la dernière période d'évaluation environ 5% des membres avaient atteint la plus haute cote alors qu'environ 15% se situaient à l'avant dernier niveau en dépassant les attentes. Maintenant 20% des membres auront accès à la cote supérieure plutôt que 5%. Cette nouvelle grille vous est présentée dans cette page sous le titre NOUVELLE GRILLE D'AUGMENTATION DES SALAIRES. (cliquez pour la consulter.) <http://drupal.apscbcsrc.org/files/generic/NouvelleGrille2009.pdf>

Nouveaux participants

Des changements de garde amenaient du sang neuf à la table de concertation de notre association cette année. Pascal Tremblay d' Ottawa était là en qualité de notre plus récente recrue alors que Jason Coleman de Vancouver et Wally Chin de Toronto nous revenaient après des absences prolongées. Gabriel O'Brien de Toronto accédait au comité exécutif pour la première fois sans aucun problème, au cœur de tous les débats tandis que Sylvie Létourneau et Nicolas Ouellette se faisaient forts d'introduire une nouvelle rubrique au Conseil national en traitant des dossiers du PAE.

L'Assemblée générale annuelle

L'Assemblée annuelle des membres ainsi que la réunion de l'exécutif national se tenaient le lendemain, soit le dimanche 25 octobre. Les quatre propositions soumises par vote postal ont toutes été adoptées par de fortes majorités. Elles portaient toutes sur des sujets d'ordre financiers. Les deux premières visaient des changements à nos règlements pour étendre la période de production des états financiers d'une part et, pour éliminer des responsabilités locales en matière de rapports financiers tombées en désuétude d'autre part. Les deux autres propositions portaient sur l'approbation de nos états financiers et sur la nomination de nos nouveaux vérificateurs externes.

Une description plus complète des délibérations du Conseil sera affichée sur notre site aussitôt que nous en aurons la transcription.